

que chose ressemblant à une union. Les unions, ici, je suis heureux de le dire, ont réussi à augmenter sensiblement leurs rangs à cette source. Malgré cela, je dois avouer que quelque chose peut et doit être encore fait dans l'est relativement au travail de l'organisation. Il y a des quantités de villes, aussi bien dans l'Ontario qu'à Québec, pour ne rien dire des Provinces Maritimes, dans lesquelles une union n'est connue que de nom ; ceci n'est pas juste, vis-à-vis des ouvriers, qu'ils appartiennent ou non à l'union. Quelques démarches, pensons-nous, devraient être tentées dans cette direction, afin que quelques-unes de nos croyances soient inculquées à ceux de nos concitoyens qui ne jouissent pas des bénéfices de nos unions.

Une autre chose sur laquelle je désirais appeler votre attention, c'est le grand besoin qu'a notre pays de fermiers ou "ranchers," c'est-à-dire de gens ayant une connaissance approfondie et pratique de l'élevage et de la culture des céréales et des fruits. Tout cela entre dans la ligne du fermier, dans la Colombie Anglaise, soit séparément, soit collectivement, et le climat est si bien adapté à cela que cette classe d'immigration y trouverait le plus grand bénéfice. Nous demanderons respectueusement à votre honorable Congrès de vouloir bien soumettre ces vues au Gouvernement et le prier de prendre les mesures nécessaires pour attirer l'immigration directe de notre côté.

Le Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver et la majorité du peuple de cette Province reconnaissent que les débats du travail organisé sont maintenant d'une importance considérable, et le temps n'est pas éloigné où les demandes des grands corps travailleurs ne pourront pas être éludées. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada possèdera bientôt dans les affaires publiques une influence égale à celle de nos parlements et de nos législatures. Le vote d'un ouvrier compte autant que celui d'un capitaliste, et comme le corps le plus influent guide ordinairement le plus grand nombre d'hommes, vous avez déjà derrière vous une quantité énorme de votes, tous inspirés. Plus grand est le pouvoir, plus grande est la responsabilité des chefs de ces organisations du travail, et ceux de ces chefs qui s'imprègnent le mieux de ce fait sauront, avec la prudence nécessaire, accomplir le plus grand bienfait pour l'élévation et l'amélioration des masses ouvrières.

Nous terminons en espérant que ces messieurs qui sont réunis à la septième session annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, à Québec, passeront une résolution à l'effet que le prochain lieu de réunion soit Vancouver, B.C., où nous leur faisons une cordiale et fraternelle invitation.

Avec nos salutations aux frères assemblés, nous sommes à vous fraternellement.

J. A. FULTON,
Secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver.

Le Congrès s'ajourne à midi.

SESSION DE L'APRÈS-MIDI

Le Congrès est ouvert par le Président Lafontaine, à 2 heures.

Le Comité des Ordres Permanents et des Résolutions présente son premier rapport comme suit :

Aux Officiers et Membres du Congrès des Métiers et du Travail du Canada :

Messieurs, — Votre Comité des Ordres Permanents et des Résolutions a l'honneur de vous informer qu'il s'est organisé avec D. A. Carey, comme président, et L. Z. Boudreau, comme secrétaire.